

Bruguières

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

REVISION GENERALE

5-1- Annexes Sanitaires

5.1.2- Pluvial

PLU approuvé par DCC du 27/06/2013

BRUGUIERES

Sol et Cité
Atelier d'Urbanisme et d'Architecture

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

COMMUNAUTE URBAINE

DU GRAND TOULOUSE

Domaine Assainissement
1, Place de la Légion d'Honneur – Quartier Marengo
31 505 TOULOUSE CEDEX 5



COMMUNE DE BRUGUIERES

ANNEXES SANITAIRES DU P.L.U.

NOTICE EAUX PLUVIALES

Avril 2012

P.L.U. DE BRUGUIERES

NOTICE EAUX PLUVIALES

SOMMAIRE

I. ORGANISATION DES ECOULEMENTS 1

I.1. ETAT ACTUEL 1

I.2. PROJETS A PARTIR DE 2012 1

II. PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE 2

P.L.U. DE BRUGUIERES

NOTICE EAUX PLUVIALES

La notice a été élaborée à partir :

- *Volet Pluvial du Schéma Communal d'Assainissement datant de 2000 (SIEE)*

I. ORGANISATION DES ECOULEMENTS

I.1. ETAT ACTUEL

Le diagnostic fait par SIEE concernait uniquement le centre ville de Bruguières. Les dysfonctionnements sont synthétisés en 3 points sensibles (voir schéma en annexe 1) :

- Point sensible n°1 : sur la route de Toulouse
- Point sensible n°2 : exutoire général aboutissant à l'Hers
- Point sensible n°3 : intersection avenue des Sports / avenue de Bruguet

I.2. PROJETS A PARTIR DE 2012

Les aménagements envisagés dans le schéma de 2000 sont les suivants :

- point sensible n°1 : recalibrage en diamètre 800 mm ou diamètre 1000 mm sur la route de Toulouse. Des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées sont en cours, le recalibrage du pluvial sera à réétudier pour des travaux à long terme.
- points sensibles n°2 et n°3 : déviation des bassins versants Sports et Carrols vers le ruisseau du Fongauzy : il faudrait poser un diamètre 1000 mm ou diamètre 1200 mm et recalibrer un fossé, puis faire un bassin de rétention avant rejet. Or, aucun emplacement réservé n'a été prévu.

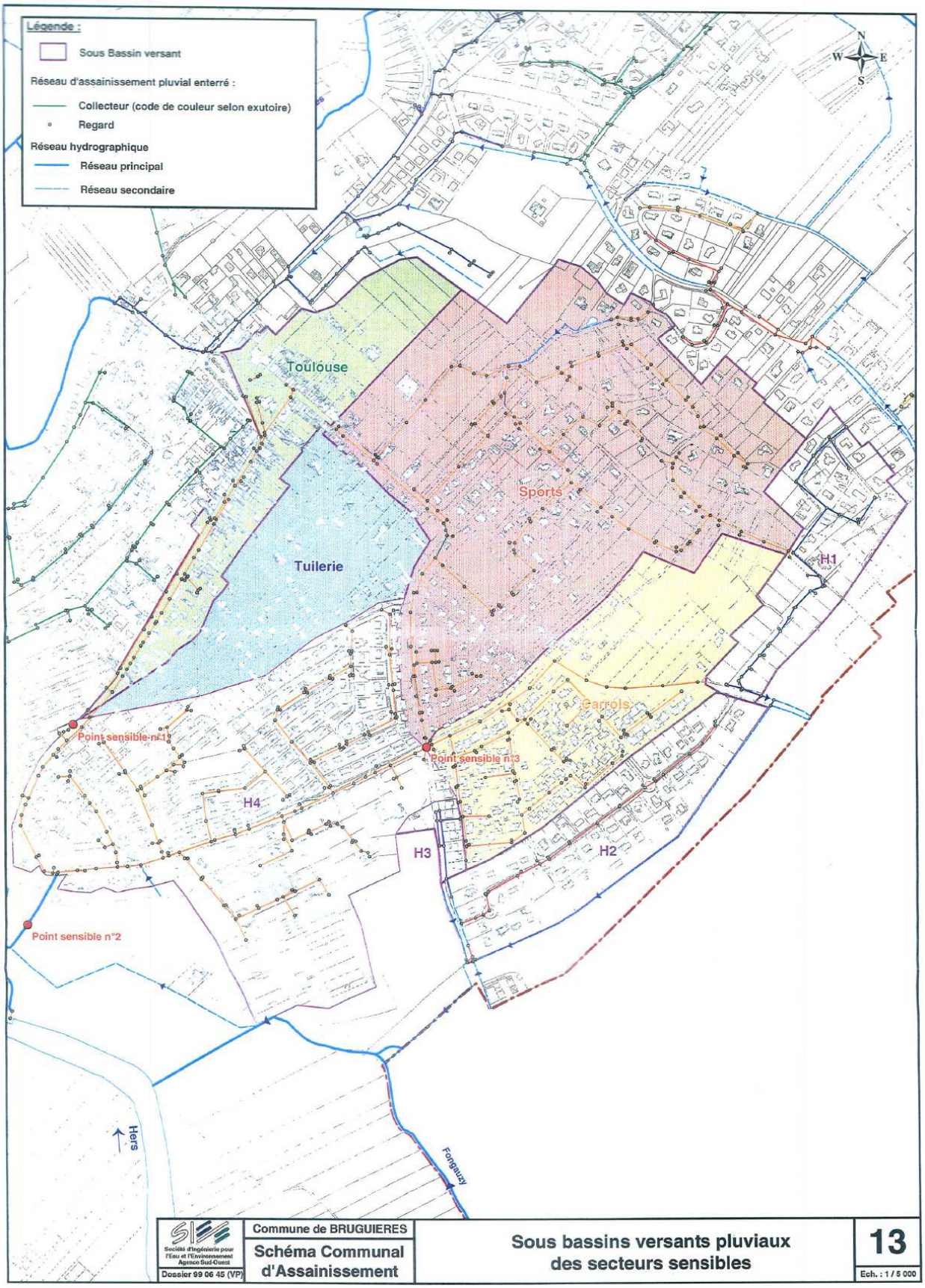
De plus, il faudra améliorer le captage des eaux de ruissellement sur les rues en pente de la commune.

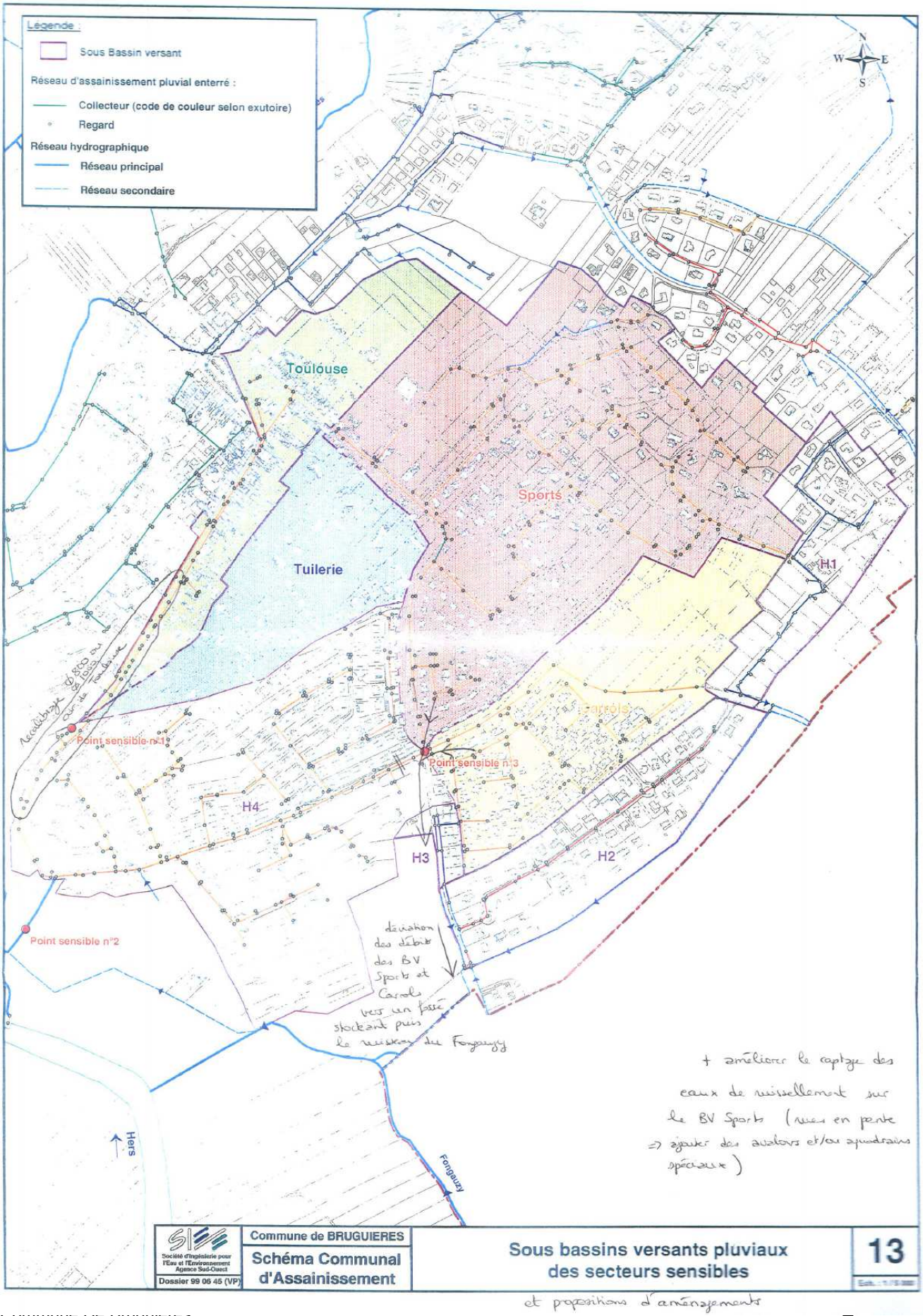
Pour les zones AUo des études complémentaires devront être menées en fonction des projets envisagés afin de prévoir le cas échéant un financement de la part du demandeur. Ces éléments seront à confirmer lors du dépôt du projet d'aménagement de ces zones.
Attention cependant à la zone AUo de 3.8 ha à proximité de la rue des Tournesols : cette zone contient un fossé dont il conviendra de maintenir les écoulements et un accès pour l'entretien. Par ailleurs, c'est vers la limite ouest de cette zone AUo que devrait aboutir le projet de déviation vers le ruisseau du Fongauzy.

II. PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

La Communauté Urbaine du Grand Toulouse impose à tous les constructeurs et aménageurs des solutions compensatoires pour limiter l'effet de l'imperméabilisation des sols. Par référence à l'instruction technique 77-284 INT, un débit équivalent à un coefficient d'imperméabilisation de 0,2 (20%) est imposé pour tout nouveau projet.
Cela implique de stocker ou d'infiltrer sur la parcelle l'excès de ruissellement produit par les surfaces imperméabilisées au-delà du débit généré par un coefficient d'imperméabilisation de 20% de l'unité foncière et cela, pour la pluie décennale.
Toutefois, le Domaine assainissement se réserve le droit (cf. Règlement d'assainissement pluvial - article 7 « Débits Acceptés » - Alinéa 7.3 « Cas d'un exutoire saturé »), en cas d'insuffisance des collecteurs publics, d'imposer un débit de fuite plus restrictif, voire d'interdire tout rejet.
D'une façon générale, les solutions de stockage et d'infiltration permettant de retenir les eaux pluviales dès l'amont seront préférées aux recalibrages. Les fossés existants seront conservés. Une servitude de 4 m sera inscrite en bordure de ces fossés pour favoriser l'entretien.

Annexe 1 :


Légende :
Sous Bassin versant
Réseau d'assainissement pluvial enterré :
Collecteur (code de couleur selon exutoire)
Regard
Réseau hydrographique
Réseau principal
Réseau secondaire
N
W
E
S
Toulouse
Tuilerie
Sports
Garrols
H1
H2
H3
H4
Point sensible n°1
Point sensible n°2
Point sensible n°3
Hers
Fonguzy
Commune de BRUGUIERES
Schéma Communal d'Assainissement
Sous bassins versants pluviaux des secteurs sensibles
13
Ech. : 1 / 5 000
Dossier 99 06 45 (VP)


Legende :
Sous Bassin versant
Réseau d'assainissement pluvial enterré :
Collecteur (code de couleur selon exutoire)
Regard
Réseau hydrographique
Réseau principal
Réseau secondaire
N
W
E
S
Toulouse
Sports
Tuilerie
H1
H2
H3
H4
Point sensible n°1
Point sensible n°2
Point sensible n°3
déviation des débits des BV Sports et Carole vers un fossé stockant puis le ruisseau de Fongauzy
+ améliorer le captage des eaux de ruissellement sur le BV Sports (rues en pente => ajouter des avaloirs et/ou ajouter des ouvrages spéciaux)
Hers
Fongauzy
Commune de BRUGUIERES
Schéma Communal d'Assainissement
Sous bassins versants pluviaux des secteurs sensibles
et propositions d'aménagements
13
Dossier 99 06 45 (VP)

CARTE ZONAGE EAUX PLUVIALES BRUGUIERES

Legende :

limitation du débit de rejet au débit équivalent à un coefficient d'imperméabilisation de 20% de l'unité foncière



N
W E
S

Echelle : 1/6000